



NEWSLETTER

NUMÉRO 6 | JUIN 2021

VALÉRIE HAYER

L'actualité à mi-chemin entre le Parlement européen et les Pays de la Loire



L'ÉDITO DE JUIN

Un agenda chargé et des sujets cruciaux sur le tapis, les deux ingrédients d'un mois de juin intense ! À plusieurs reprises lors des précédentes éditions de cette newsletter, je vous ai partagé mon combat et celui du Parlement pour **la protection de l'État de droit** dans l'ensemble des pays membres. En juin, il a pris une ampleur plus grande encore devant les agissements de Viktor Orbán en Hongrie et la faible réponse de la Commission face à ceux-ci. En interdisant la "promotion" de l'homosexualité aux jeunes Hongrois, Viktor Orbán a franchi une ligne rouge et la réponse du Parlement ne s'est pas faite attendre. En votant une résolution demandant à la Commission de lancer une procédure d'infraction d'une part et d'enclencher une procédure visant à geler les fonds européens hongrois d'autre part, nous avons acté une fois de plus une réalité simple : **les valeurs européennes ne peuvent être violées et ne sont pas à vendre**. Nous ne les abandonnerons pas au profit de politiques qui renient sans complexe ce qui fait le fondement même de notre Union européenne. **Dans ce combat, je ne lâcherai rien, ayez-en l'assurance.**

Sur une note plus réjouissante, les travaux ont continué autour des nombreux sujets qui nous occupent au Parlement et à cet égard, le mois de juin a été de nouveau chargé : **vote sur le certificat européen numérique vert, vote de la loi Climat européenne, trilogue sur la Réserve d'Ajustement Brexit ou encore levée des sanctions contre les vins et spiritueux français aux USA**, autant de thèmes essentiels qui ont étayé ces dernières semaines. Retrouvez ici les points phares de notre actualité européenne !

Bonne lecture!

Valérie Hayer



JUIN

29 JUIN

Publication d'une tribune dans Les Echos pour appeler l'Europe à poursuivre ses efforts pour la relance commune

27 JUIN

Publication d'un tribune dans le *Journal du Dimanche* pour alerter sur la situation des personnes LGBT en Hongrie et appeler la Commission à l'action

24 & 25 JUIN

Accord en trilogue sur la nouvelle PAC et vote de la Loi Climat européenne

23 JUIN

Validation du plan de relance français et mise en demeure de la Commission par le Parlement pour inaction à défendre l'État de droit en Europe

22 JUIN

Dépôt des amendements sur le Digital Services Act en commission ITRE

17 JUIN

Accord en trilogue sur la Réserve d'Ajustement Brexit

9 JUIN

Intervention en séance plénière pour rappeler la Commission à ses obligations quant au respect de l'État de droit en Europe

7 JUIN

Grand retour au Parlement de Strasbourg pour la plénière après plus d'un an d'absence

5 JUIN

Accord au G7 sur une taxation minimale des entreprises et des géants du numérique

1ER JUIN

Lancement du Parquet européen pour lutter contre la fraude fiscale et première partie de l'emprunt commun pour notre relance

AU PARLEMENT EUROPÉEN



Lutte contre le système Orbán en Hongrie

Le Parlement a multiplié les initiatives visant à faire respecter l'État de droit en Europe. Ainsi, avec mes collègues **Fabienne Keller et Pierre Karleskind** nous avons soutenu la résolution visant à rappeler à la Commission son obligation de conditionner le versement des fonds européens au respect de l'État de droit. Ce mécanisme qui vise à protéger les libertés et droits fondamentaux des Européens est une pierre angulaire de l'accord sur le plan de relance. Son adoption était l'une des conditions *sine qua non* du Parlement au moment du vote de la relance et du budget. Cette résolution fait suite à une première résolution de mars où les députés européens avaient déjà mis en demeure la Commission sur son inaction.

Le Parlement prépare donc maintenant la procédure **de recours en manquement contre la Commission** au titre de l'article 265 du Traité de Fonctionnement de l'UE. Cette procédure sera enclenchée si, dans un délai de deux mois après l'adoption de la résolution, la Commission n'a toujours pas agi. Elle doit ainsi entamer **les enquêtes et actions nécessaires** pour protéger les fonds publics européens contre les atteintes à l'État de droit, pas seulement en Hongrie mais dans l'ensemble des États membres où un risque se pose.

Mais nous avons souhaité porter notre combat contre le système Orbán encore plus loin. Car au-delà des atteintes répétées aux libertés fondamentales, la Hongrie subit également une corruption systémique savamment instaurée et entretenue par son gouvernement. Une corruption qui aujourd'hui menace les fonds du plan de relance dont on ne peut être sûrs qu'ils bénéficieront bien aux Hongrois et non aux affidés d'Orbán. Pour cette raison, le 28 juin, notre groupe *Renew Europe* a adressé un courrier à la Présidente de la Commission Ursula von der Leyen lui demandant de **ne pas approuver le plan de relance hongrois** sans garanties solides pour la lutte anti-fraude et anti-corruption. Aujourd'hui, la validation du plan est ajournée. Nous nous félicitons de ce report mais nos demandes pour son approbation restent inchangées.

VALÉRIE HAYER | 9 JUIN 2021

« ÉTAT DE DROIT :
PRIVONS LES
AUTOCRATIES DES
FONDS EUROPÉENS »



Retrouvez mon intervention en plénière
en cliquant sur la photo !



Dépôts des premiers amendements sur le Digital Services Act

En janvier, j'ai été nommée **rapporteuse fictive pour le groupe Renew** sur le texte "Digital Services Act" au sein de la commission ITRE. Ce texte sera l'une des réglementations clé de cette mandature et son ambition sera d'une part de proposer un **cadre européen de modération efficace pour lutter contre les contenus illégaux** et d'autre part de **garantir plus de transparence sur le fonctionnement des plateformes numériques**, tout en respectant la liberté d'expression de chacun.

Ce mois-ci, j'ai soumis un certain nombre d'amendements visant à renforcer la proposition initiale de la Commission et à défendre les priorités françaises pour ce texte, à savoir le renforcement de la responsabilité des plateformes et le retrait des contenus illégaux. Lors des négociations à venir, je serai donc particulièrement attachée :

- **à clarifier le champ des acteurs concernés par le texte** et à garantir que les nombreux acteurs qui jouent un rôle dans la dissémination et modération de contenus, soient bien intégrés dans ce texte. C'est notamment le cas des moteurs de recherche, des services de streaming et de messagerie en ligne.
- **au renforcement des obligations des places de marché en ligne** afin de lutter activement contre l'importante dissémination de produits illégaux ou de contrefaçon. Les amendements visent notamment à imposer aux places de marché de 1) mieux contrôler la conformité des produits vendus sur leur plateforme, 2) mieux informer les clients qui ont malencontreusement obtenu un produit illégal ou de contrefaçon et 3) empêcher autant que possible la remise en ligne de produits déjà signalés comme illégaux.
- **aux petites et moyennes entreprises** afin de s'assurer que le texte prenne en compte leurs spécificités tout en anticipant leur développement et capacité à disséminer du contenu illégal.

L'EUROPE EN RÉGION



L'Europe au collège !

Ce mois de juin en circonscription a été placé sous le signe de la transmission et de la jeunesse ! Du collège Paul Émile Victor d'Azé (Mayenne) à la fête de l'Europe de la commune de Maen Roch (Ille et Vilaine), en passant par la première fête de l'Europe du collège Sainte-Marie de Vitré (Ille et Vilaine), j'ai eu l'occasion de rencontrer des centaines de collégiens. Face à une Europe souvent jugée lointaine, il est essentiel pour moi de **transmettre, de parler et de faire parler d'Europe**. C'est en faisant découvrir l'Europe aux jeunes générations que nous leur fournirons les clés pour bâtir l'Union de demain. Merci à tous les enseignants et chefs d'établissements qui nous ont accueillis et merci à tous les jeunes pour leur écoute et leur enthousiasme !



Rencontre avec la gom'53 à Laval



Le combat pour les droits des personnes LGBTI ne se déroule pas seulement au Parlement mais également avec les associations sur le terrain. J'ai ainsi pu rencontrer Julien Bestin et Philippe Bezier, cofondateurs de la gom'53 pour échanger sur les formidables actions entreprises contre les **discriminations LGBTI**. Je salue ici leur travail ainsi que celui de toutes les associations qui oeuvrent au quotidien pour défendre la liberté d'aimer partout en Europe. **Ayez l'assurance que le Parlement se tient à vos côtés et jouera tout son rôle dans ce combat.**



En mars 2021, les eurodéputés ont déclaré l'Europe "zone de liberté LGBTI". Le combat continue !



Visite d'Elekto et Plastima à Andouillé (Mayenne)



La relance est là ! Grâce au plan de relance (financé à 40% par l'Europe !), nos entreprises se développent et prospèrent. C'est notamment le cas d'Elekto qui produit des ensembles électroniques et a été lauréate du plan de relance ou encore de Plastima qui a également participé à un appel à projets du plan de relance. Deux belles réussites dans cette commune mayennaise !

DANS LES MÉDIAS

Journal du Dimanche (JDD) : Face à la nouvelle loi de Viktor Orbán, "la Commission doit durcir sa réponse" pour protéger les LGBT



TRIBUNE : Pierre Karleskind, Irène Tolleret et moi-même avons rédigé une tribune dans le JDD pour rappeler que là où les États trahissent leur promesse démocratique, c'est à la Commission de protéger les libertés et les droits de chacun. Nous ne céderons pas.

À retrouver dans le *JDD* (édition du 27 juin 2021)

Ouest-France : En Mayenne. Pour l'eurodéputée Valérie Hayer, la nouvelle PAC va « mieux protéger nos agriculteurs »

Cette nouvelle PAC, c'est une PAC qui protège mieux nos agriculteurs, leur assure de meilleurs revenus et incite à l'installation des jeunes tout en permettant d'accélérer la transition écologique. C'est un accord qui va dans le bon sens et qui doit rassurer tous les agriculteurs de Mayenne et d'Europe.

À lire dans Ouest-France



Les Échos : Relance européenne : ne nous arrêtons pas à mi-chemin



TRIBUNE : Stéphane Séjourné et moi-même signons une tribune dans les Échos pour appeler l'Europe à renforcer le plan de relance. Face à la Chine et aux USA, nous ne pouvons pas décrocher !

À retrouver dans *Les Échos* (édition abonnés)

DÉLÉGATION
RENAISSANCE
AU PARLEMENT EUROPÉEN

Nous n'attendons pas une meilleure Europe, nous la changeons !

La nouvelle PAC est votée ! Revenus, protection et transition ont été les trois objectifs de notre délégation tout au long des négociations. Objectifs remplis ! Demain, grâce au travail du Parlement et notamment de **Jérémy Decerle**, nos agriculteurs seront protégés contre les produits étrangers non soumis aux mêmes normes qu'eux et seront accompagnés de manière pragmatique dans leur transition écologique.



SYLVIE BRUNET | 8 JUIN 2021

« L'ACCORD TROUVÉ SUR LE
FONDS SOCIAL EUROPÉEN + EST
UNE GRANDE AVANCÉE VERS
UNE EUROPE PLUS SOCIALE »



Depuis 2019, la délégation Renaissance a mis l'Europe sociale au cœur de son action et de ses priorités. Et aujourd'hui elle avance ! Grâce au travail de **Sylvie Brunet**, l'Europe se dote d'un instrument qui lui permettra d'être plus sociale, plus résiliente, plus inclusive et résolument tournée vers la jeunesse. Grâce au FSE+, l'emploi des jeunes sera activement soutenu en permettant notamment le déploiement de la garantie européenne pour la jeunesse.

Victoire ! Grâce à la nouvelle loi Climat, portée notamment par **Pascal Canfin**, l'Europe met un grand coup d'accélérateur à son combat contre le changement climatique. Mécanisme d'ajustement carbone au frontière, fin progressive des moteurs thermiques au profit des non-polluants, augmentation du prix du carbone pour les industries, autant de mesures qui nous permettront d'aller deux fois plus vite dans notre lutte pour le climat.



CONTACTS



BRUXELLES

Parlement européen
Bât. WILLY BRANDT
04M113
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel
Tél : 0032 2 28 45639

STRASBOURG

Parlement européen
Bât. WINSTON CHURCHILL M0200
11, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024F
67070 Strasbourg Cedex
Tél : 0033 3 88 1 75639

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

113 avenue Robert Buron 53000 Laval
Lundi et mercredi : 14h-17h
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h
Tél : 0033 9 88 35 12 15

L'ÉQUIPE HAYER EST À VOTRE DISPOSITION !

Arnaud SCHOENAERTS (assistant commission BUDG)

arnaud.schoenaerts@europarl.europa.eu

Valentin GROS (assistant commission ITRE)

valentin.gros@europarl.europa.eu

Candice FOEHRENBACH (assistante presse et communication)

candice.foehrenbach@europarl.europa.eu

Quentin LANVIERGE (assistant en circonscription)

v.hayer.permanence@gmail.com

ÉCRIVEZ-NOUS OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

valerie.hayer@europarl.europa.eu

<https://www.valeriehayer.eu>